

FORMATION EN PRÉSENTIEL

HABILITATION ELECTRIQUE - PERSONNELS ELECTRICIENS - OPERATIONS D'ORDRE ELECTRIQUE BASSE TENSION (B1/B1V, B2/B2V, BR, BC) ET OPERATIONS D'ORDRE NON ELECTRIQUE (H0/H0V)

Dernière mise à jour le 17/01/2024.

OBJECTIFS

- Connaître les dangers de l'électricité et les risques associés.
- Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre.
- Mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages ou les installations concernés, ou dans leur environnement.
- Intégrer la prévention dans la préparation du travail pour les personnes qui en ont la charge.
- Être informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Identifier et analyser les risques électriques sur ou à proximité d'une installation.
- Accomplir en sécurité, vis-à-vis du risque électrique, les tâches confiées conformément aux recommandations de la norme NFC 18-510 et selon le(s) indice(s) de l'habilitation délivrée par l'employeur.

Tarif Stagiaire

A partir de 100 € HT / jour

Contact

0556341630
formation@giequalite.fr
www.giequalite.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Selon le/les indice(s) d'habilitation visé(s), toute personne amenée à réaliser des interventions, travaux ou consignations au sens de la norme NF C18-510

PRÉ-REQUIS

- Français : lu, écrit, parlé
- Avoir des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages ou les installations électriques

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble la faisabilité et les conditions de réalisation de la formation.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

La formation se déroule en présentiel, idéalement sur site client.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

- Méthode Affirmative : exposé relatif à la thématique de formation.
- Méthode Interrogative : questionnement des stagiaires sur leurs connaissances et pratiques.
- Méthode Démonstrative : démonstration et manipulation des matériels.
- Méthode Active : application des méthodes et réalisation d'exercices pratiques de mises en situation par les stagiaires.
- Moyens mobilisés : Support(s) pédagogique(s) et d'animation du formateur - Installations électriques pédagogiques sous ou hors tension - Equipements de Protection Individuelle - Matériels de consignation et de vérification.

GIE FORMATION

46 Avenue Jean Jaurès – 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU
Organisme de formation enregistré sous le n° 75 24 02032 24
SIRET : 879 665 172 00026 – APE : 85.59B – n° TVA FR 45 879665172
Contact : ☎ 05.56.34.16.30 – ✉ formation@giequalite.fr

Modalité	Effectif par session	Durée
Présentiel	2 mini > 8 maxi	De 10.5 h à 21 h Adaptable selon besoins niveaux

PROGRAMME

THEORIE :

- La sensibilisation aux risques électriques
- Les effets physiopathologiques du courant électrique
- La norme NF C 18-510 : définitions et cadre réglementaire
- Exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit)
- La prévention des risques électriques et les mesures de sécurité à mettre en œuvre en fonction de l'environnement de travail
- Les méthodes de travail propres à éviter les risques (rédaction de fiches de manœuvre, consignation, mesurage, ...)
- Classement des installations
- Les matériels de protection individuelle et collective, les outillages et appareils de mesure utilisable
- La protection contre les contacts indirects (schémas de liaison a la terre)
- La conduite à tenir en cas d'accident, d'incendie ou d'incident d'origine électrique

PRATIQUE :

- Mise en situation sur ouvrages ou installations électriques ou équipements pédagogiques équivalents.

ÉVALUATIONS THEORIQUES ET PRATIQUES

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Intervenant compétent en prévention des risques électriques sur le(s) domaine(s) de tension concerné(s).	Evaluations théoriques et pratiques réalisées selon les modalités définies dans la norme NF C 18-510.	Attestation de formation

GIE FORMATION